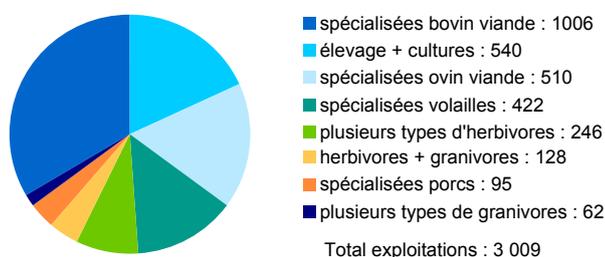


### La filière viande dans les Deux-Sèvres

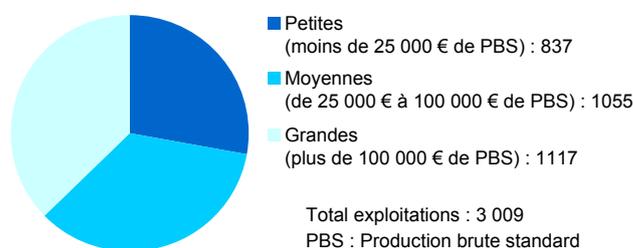
Avec environ 6 800 emplois directs la filière viande génère 4 % de l'emploi total des Deux-Sèvres. Elle représente, dans sa partie amont, près de 3 200 équivalents temps pleins et dans sa partie aval (hors commerce de détail), 3 600 effectifs salariés. Si l'élevage est très diversifié, les Deux-Sèvres se distingue des autres départements de la région par un cheptel important de caprins et de volailles. La filière aval est très présente sur le territoire qui abrite de gros établissements.

Effectifs d'exploitations par spécialisation



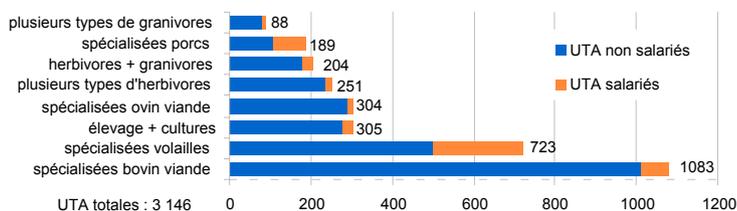
Source : Agreste - recensement agricole 2010 - traitement spécifique / Département des Deux-Sèvres

Effectifs d'exploitations par taille



Source : Agreste - recensement agricole 2010 - traitement spécifique / Département des Deux-Sèvres

Les unités de travail annuel dans les exploitations de la filière viande



Source : Agreste - recensement agricole 2010 - traitement spécifique / Département des Deux-Sèvres

Lecture : Dans les exploitations spécialisées bovin viande, 1 083 emplois sont liés à la viande, dont 1 011 en tant que non salariés.

#### L'élevage dans les Deux-Sèvres

32 % des emplois agricoles  
47 % des exploitations agricoles  
43 % de la surface agricole utilisée (SAU)  
10 % des emplois liés à l'élevage en Nouvelle-Aquitaine

#### Cheptels

	Deux-Sèvres	Nouvelle-Aquitaine	Unité : Tête % Deux-Sèvres dans la région
Cheptel bovins	368 745	2 571 087	14%
dont vaches nourrices	103 987	904 760	11%
dont bovins de moins de 1 an	114 038	797 069	14%
Cheptel ovins	225 115	1 709 339	13%
Cheptel caprins	237 630	461 855	51%
Cheptel porcins	175 670	883 119	20%
Effectif de volailles	nd	38 049 000	-

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2015

#### Exportations de broutards

	Deux-Sèvres	Nouvelle-Aquitaine	Unité : Tête % Deux-Sèvres dans la région
Total broutards	12 189	223 144	5%

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2015

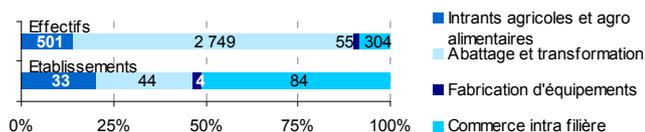
#### Production de viande finie

	Deux-Sèvres	Nouvelle-Aquitaine	Unité : tec (tonnes équivalent carcasse) % Deux-Sèvres dans la région
Vaches de réforme	14 449	64 461	22%
Génisses	4 950	29 828	17%
Mâles	17 113	57 736	30%
Veaux de boucherie	2 816	36 208	8%
<b>Total bovins</b>	<b>39 328</b>	<b>188 232</b>	<b>21%</b>
<b>Total ovins</b>	<b>4 524</b>	<b>24 191</b>	<b>19%</b>
dont Agneaux	3 582	18 507	19%
<b>Total caprins</b>	<b>2 167</b>	<b>4 315</b>	<b>50%</b>
<b>Total porcins</b>	<b>24 289</b>	<b>143 751</b>	<b>nd</b>
dont Porcs charcutiers	23 585	137 061	nd
Poulets de chair	nd	104 855	-
Canards gras	nd	95 226	-
Oies grasses	nd	1 975	-

nd : non disponible

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2015

## Répartition des établissements et des effectifs de la filière viande hors élevage selon l'activité



Source : Insee - CLAP 2013 / Département des Deux-Sèvres

## Poids des Deux-Sèvres dans la filière viande hors élevage en Nouvelle-Aquitaine, selon l'activité

	Établissements	Effectifs
Intrants agricoles et agroalimentaires	15%	30%
Abattage et transformation	10%	22%
Fabrication d'équipements	29%	23%
Commerce intra filière	12%	11%
<b>Total des établissements de la filière</b>	<b>12%</b>	<b>21%</b>

Source : Insee - CLAP 2013

Lecture : Dans la filière viande aval, les établissements des Deux-Sèvres représentent 12 % des établissements de Nouvelle-Aquitaine et 21 % des effectifs régionaux.

## Principaux établissements de la filière viande hors élevage

Nom de l'entreprise	Commune	Effectif salarié (*)	Activité principale
Gastronome Industrie Sévrienne	Nueil-sur-Argent	250 à 499	Transformation et conservation de la viande de volaille
Cooperl Arc Atlantique	Ste-Éanne	250 à 499	Transformation et conservation de la viande de boucherie
Loeul-Pirirot	Thouars	250 à 499	Transformation et conservation de la viande de boucherie
Gastronome Industrie Sévrienne	Nueil-les-Aubiers	250 à 499	Transformation et conservation de la viande de volaille
Socopa viandes	Celles-sur-Belles	50 à 249	Transformation et conservation de la viande de boucherie
Gastronome Nueil	Nueil-sur-Argent	50 à 249	Transformation et conservation de la viande de volaille
Gastronome Nueil	Nueil-sur-Argent	50 à 249	Transformation et conservation de la viande de volaille
Alicoop	Pamproux	50 à 249	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
Établissements Bellanne	Louzy	50 à 249	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
Nouvelle des Abatteurs	Bressuire	50 à 249	Transformation et conservation de la viande de boucherie

(\*) tranches d'effectif au 31/12/2015

Source : Insee - CLAP 2013, Sirene 2016 / Département des Deux-Sèvres

## Répartition des établissements et effectif salarié par tranche de taille de la filière viande hors élevage

	Nombre établ.	%	Effectif salarié	%
Établissements de 0 à 9 salariés	120	72,7	199	5,5
Établissements de 10 à 49 salariés	46	18,2	756	20,9
Établissements de 50 salariés et plus	15	9,1	2 654	73,6
<i>Dont 50 à 249 salariés</i>	<i>11</i>	<i>6,7</i>	<i>1 203</i>	<i>33,4</i>
<i>Dont 250 à 499 salariés</i>	<i>4</i>	<i>2,4</i>	<i>1 451</i>	<i>40,2</i>
<i>Dont 500 salariés et plus</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Ensemble des établissements</b>	<b>165</b>	<b>100</b>	<b>3 609</b>	<b>100</b>

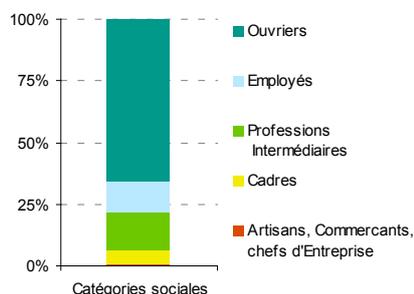
Source : Insee - CLAP 2013 / Département des Deux-Sèvres

### Taux de féminisation (\*) de la filière viande hors élevage :

Deux-Sèvres : 40 %  
Nouvelle-Aquitaine : 38 %

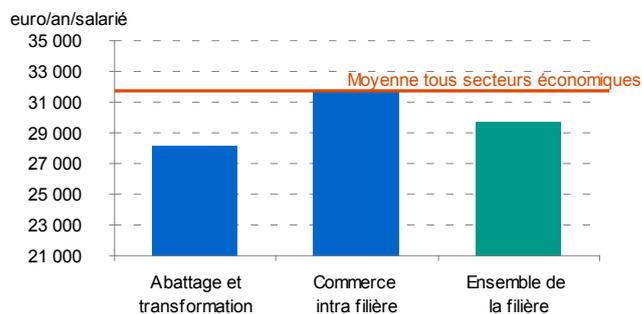
(\*) : Part des emplois occupés par des femmes

## Part des catégories sociales dans la filière viande hors élevage



Source : Insee - CLAP 2013 / Département des Deux-Sèvres

## Montant des rémunérations brutes moyennes dans la filière hors élevage



Source : Insee - CLAP 2013 / Département des Deux-Sèvres

## Méthodologie

- Champ : Les **exploitations** dont l'élevage pour la viande constitue la principale production, hors élevages laitiers, de poules pondeuses et petits ateliers de production de viande dans des exploitations principalement orientées en productions végétales.

- Le **volume de travail lié à la viande** dans ces exploitations est estimé au prorata du poids des productions de viande dans la production brute standard (PBS) totale de l'exploitation en unités de travail annuel = un emploi à temps plein sur une année

- L'**aval de la filière** viande est décrit à partir d'une liste d'activités principales exercées (APET) définie au niveau national puis expertisée au niveau régional. Les établissements ayant des activités d'abattage et de transformation de la viande, du commerce de gros de viande et de produits carnés ont été conservés, sauf exception. Concernant les établissements fabriquant des intrants agricoles et agroalimentaires et ceux du commerce intrafilier, sont gardés ceux situés dans les zones géographiques faisant principalement de l'élevage. Concernant les vétérinaires, sont gardés ceux qui travaillent dans les communes rurales.

## Pour en savoir plus :

« La filière viande en Nouvelle-Aquitaine : qualité et diversité » - Agreste Nouvelle-Aquitaine - Analyses et Résultats n°36 - janvier 2017

©AGRESTE  
2017

Prix : 2,50 €

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>

et de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

**Agreste**  
la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale

LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1

Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49

Courriel : [contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

Directeur Régional : Yvan LOBJOIT

Directeur de publication : Valérie ISABELLE

Rédactrice en chef : Catherine LAUDAUD

Rédactrice : Catherine BEAUDEMOULIN

Composition - Impression : SRISSET Nouvelle-Aquitaine

Dépôt légal à parution - N° CPPAP : en cours - ISSN : en cours

"Aucune reproduction, même partielle, autres que celles prévues à l'article 41 de la Loi du 11 mars 1957, sans autorisation écrite"

